

COOPÉRATIVE AGRICOLE LORRAINE

# Nouvelle dynamique à la CAL

**«Ça bouge à la CAL». Le message est passé lors des assemblées de section de la coopérative. Après le changement de gouvernance, des choix forts ont été arrêtés sur la rémunération des céréales, l'accompagnement des adhérents et la sensibilisation des jeunes agriculteurs. La filialisation du machinisme actée, un autre défi s'annonce en 2023, avec le retrait de la carte John Deere.**

La Coopérative Agricole Lorraine (CAL) est engagée depuis quelques mois dans une profonde transformation. La gouvernance a changé en début d'année. Pierre-Yves Simonin a succédé à Jean-Paul Marchal à la présidence et Pierre-Antoine Ferru, à Éric Chrétien, à la direction générale. La CAL termine ses assemblées annuelles de section.

## Postes ouverts dans tous les métiers

Le 24 novembre, à Colombey-lès-Belles, c'est le vice-président qui a piloté la séance, Pierre-Yves Simonin étant retenu par d'autres obligations. Bruno Colin rappelle le contexte «très perturbant post COVID et de guerre à l'Est», ce qui n'a pas empêché la Cal de restructurer profondément son organisation, avec l'arrivée d'une jeune équipe au sein du Codir (lire encadré). Et il n'y a pas que le siège qui embauche ; des postes sont ouverts dans les différents métiers dans une ambiance



**Bruno Colin, vice-président et Pierre-Antoine Ferru, directeur général.**

de recrutement peu aisée. «Proximité ; nouvelle politique de services ; performance par de bons prix» sont les trois «mots-clés» partagés avec le directeur général et déclinés sous de multiples aspects. Bruno Colin affine l'argumentation : «renforcer le pilotage

financier, remettre de l'humain au cœur des relations avec les personnels ; une vraie stratégie d'accompagnement avec les adhérents».

La réinternalisation de la commercialisation des grains, précédemment confiée à l'union Terialis est effective depuis le mois de juillet. Le conseil d'administration a modifié le mode de paiement des céréales livrées. Un complément de prix substantiel sur la campagne en cours 2022-2023 sera versé au mois de janvier prochain (lire le détail, par ailleurs).

## Un choix fort pour l'agroéquipement

La filialisation du pôle agroéquipement, concrétisée à travers la création de Mecavista et ManutOne, aura constitué une étape majeure de l'année 2022. Le prochain défi, à compter du 1<sup>er</sup> février, sera d'assumer le retrait de John Deere qui ne renouvellera

pas sa carte au groupe CAL. La coopérative a confirmé sa volonté de poursuivre l'activité machinisme historique, en s'appuyant sur ses hommes, ses compétences, ses bases existantes et ses parts de marché. Un choix fort qui a été privilégié par rapport à une éventuelle vente de la branche machinisme, comme l'ont pratiqué d'autres acteurs. Et qui va dans le sens de la gestion du risque en agroéquipement sur les exploitations, tout en leur faisant bénéficier des innovations technologiques. L'heure n'est toujours pas à communiquer sur les futurs partenariats, les clauses de confidentialité restent toujours actives.

D'autres axes de développement possibles ont été travaillés en interne. Ils visent le biocontrôle, le diagnostic prairie, un «club méthanisation», la démarche carbone, un programme fidélité et une offre agro-économie. La commission «Responsabilité sociétale des entreprises» a travaillé sur une offre «Starter» destinée aux jeunes agriculteurs, installés depuis moins de cinq ans et disposant au moins de 20 % de parts de l'exploitation. Ceux-ci se verront proposer des contrats d'engagement sur cinq ans à 50 %, 80 % ou 100 %, moyennant une participation aux journées de la coopérative. La transition de génération est vécue comme un enjeu majeur, pour les années à venir.

Par ailleurs, la nouvelle politique de services, résultant de la séparation de la vente et du conseil, va se traduire par trois nouveaux «packs» qui seront très prochainement présentés aux adhérents.

Jean-Luc MASSON

EXERCICE 2021-2022

## La campagne en chiffres

La collecte 2021-2022 a porté sur 385.000 t, en progression de 4,6 % sur la précédente, mais toujours en retrait par rapport à la moyenne 2017-2019. Le Ps des blés est faible et la fusariose est présente. Les taux de protéines sur les orges sont dans la moyenne, avec des problèmes de germination. Le taux d'huile du colza est le plus faible depuis dix ans. C'est l'inverse pour le tournesol qui enregistre son record sur la décennie. Si les marchés sont en légère baisse à l'approche de la moisson 2021, une timide reprise marque novembre avant l'accalmie hivernale. Ensuite, l'invasion russe provoque une flambée historique.

Le chiffre d'affaires céréales atteint 100 M€ (+ 19 %). En matière d'approvisionnement, l'activité s'établit à 52 M€ (+ 17 %). Le pôle élevage gagne 7 % à 30 M€. Soit un chiffre d'affaires total de 182 M€ qui, compte tenu de la filialisation, n'intègre plus le pôle agroéquipements. Dans ce nouveau périmètre, le résultat net ressort à 1,1 M€, les capitaux propres à 91 M€. Le versement d'un intérêt aux parts sociales de 2,23 % sera proposé au vote de l'assemblée générale, le reste en affectation aux diverses réserves.

Mecavista enregistre un chiffre d'affaires de 76 M€ (+ 8 %) et ManutOne : 11 M€ (+ 19 %), soit un total de 87 M€. Le résultat net agroéquipement ressort à 1,9 M€. Les assemblées générales des deux Sas devant se dérouler en décembre, la redistribution potentielle de résultat ne pourra être prise en compte que sur l'exercice 2022-2023.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe CAL s'élève à 287 M€, pour un résultat net de 1,4 M€. Les capitaux propres en haut de bilan ressortent à 115 M€. L'effectif salarié permanent du groupe atteint 333 personnes.

## LES HOMMES ET LES FEMMES

### Un Codir newlook

L'année 2022 s'est traduite par un profond renouvellement du comité de direction de la CAL. Au côté de Pierre-Antoine Ferru, installé le 1<sup>er</sup> avril à la direction générale, subsistent les «historiques» Didier Lemarquis, directeur général adjoint, Julien Tisserand, au pôle élevage et Yves Bombarde, aux systèmes d'information. Gilles Lassagne avait intégré le pôle végétal à l'automne dernier et Franck Loschi pilote la remise en place du pôle commercialisation des grains depuis cet été. Olivier Didelot, en poste chez Hennequin, a pris la direction de la filiale agroéquipement Mecavista. Ludovic Munier prendra la direction de l'autre filiale machinisme ManutOne en début d'année prochaine. Quatre autres nouveaux visages ont intégré la coopérative : Mathieu Grévin, au contrôle de gestion, Edwige Zandacki, aux finances et au juridique, Valérie Touret, aux ressources humaines et Cynthia Lescuré, à la communication et la responsabilité sociétale de l'entreprise.



Une offre «Starter» sera proposée aux jeunes agriculteurs, la transition de génération apparaît stratégique pour la CAL.

## RÉCOLTE 2022

### Compléments de prix en janvier

La CAL a levé le voile sur les compléments de prix de la récolte 2022, payables en janvier 2023. Voici la synthèse sur les principales espèces. Tous les indicateurs sont donnés base juillet, avant prime de stockage.

- Blé (hors Prix minimum garanti) : + 40 €, soit pour le blé meunier : 280 €/tonne.
- Colza : + 30 €, soit : 580 €/tonne.
- Tournesol : + 64 €, soit : 620 €/tonne.
- Maïs : + 44 €, soit : 250 €/tonne.
- Orges : - Mouture : + 30 €, soit : 230 €/tonne.  
- OBP : + 50 €, soit : 280 €/tonne.  
- OBH : + 30 €, soit : 260 €/tonne.